

sur les termes de marine, ce qui est naturellement acquis.

On connaît le sujet de l'épreuve, et un candidat a été nommé par le programme avec son professeur.

Les questions analytiques seraient également connues.

Convocation de réservistes

Paris, 3 juin. — La Petite République annonce que l'ordre vient d'être envoyé aux commandants du recrutement de convier les réservistes de la fraction de réservistes de l'armée territoriale des classes 1874 et 1875 qui accompliront pendant six ou sept jours des exercices de garde de nuit.

Les communications, lignes télégraphiques, ponts, etc.

Mort d'un contre-amiral

Brest, 3 juin. — Le contre-amiral Fénérac, arrivé récemment de son commandement de la division de l'Atlantique, en remplacement du contre-amiral Fourrier, est mort ce soir à 5 heures et demie d'une congestion pulmonaire. Il était âgé de 55 ans.

Un maire et son domestique qui meurent dans un incendie près de Toulouse

Toulouse, 3 juin. — M. Benade, maire de Laboulbon, canton de Luchon, est mort ce soir d'un incendie qui a détruit trois granges. Le fils du maire a pu être sauvé, mais des brûlures graves mettent ses jours en danger. Ses animaux ont également péri.

Un catastrophe sur le Danube

Buda-Pesth, 3 juin. — 12 ouvriers qui traversaient le Danube en canot sont tombés dans le fleuve. Douze d'entre eux se sont noyés.

Les propriétés des missionnaires catholiques

Shanghai, 3 juin. — Les propriétés des missionnaires catholiques français et des missionnaires protestants anglais et américains de Tchong-Tai de Ching-tai, qui ont été saisis par le gouvernement chinois, ont été dévolues, entre le 23 mai et le 31 mai, par des émissaires. Les missionnaires se seraient réfugiés après des autorités et s'y trouveraient en sûreté.

Le choléra à La Mecque

La Mecque, 3 juin. — Le choléra a éclaté de nouveau à La Mecque, du crain, vu l'affluence qui va se produire à l'occasion de la fête du Hânân, qu'il y ait une mortalité considérable.

Militaires alpins victimes d'un accident

Chambéry, 3 juin. — Voici des détails complémentaires relatifs à un accident survenu sur le Petit-Mont-Cenis, et dont a été victime un détachement de 136 bataillon de chasseurs alpins.

La compagnie de ce bataillon opérait une reconnaissance à proximité de la frontière, sous le commandement du capitaine Laroche-Lambert, quand soudain une avalanche fondit sur eux, les entraînant jusqu'à plus de 200 mètres de l'autre côté de la frontière.

Le capitaine a été tué, mais ses constations n'ont pas de suites graves. Un alpin a eu la clavette brisée, et dix autres ont reçu des blessures heureusement peu dangereuses. Cinq autres ont eu des contusions, et six, prévenus de la catastrophe, virent au secours du détachement en débris et transportèrent les blessés dans divers hôpitaux, en passant par le territoire italien.

Deux médecins auxiliaires de Chambéry se sont rendus immédiatement sur les lieux de l'accident. L'état des blessés est aussi satisfaisant que possible.

Le commandant Outier, qui s'était rendu à la première nouvelle sur les lieux de l'accident, est rentré à Chambéry.

Terrible explosion. — Deux cents blessés ou tués

New-York, 3 juin. — Un bateau contenant 250 caisses de nitro-glycérine descendait le fleuve, près de Parkersburg, quand il explosa, tuant un grand nombre de personnes qui stationnaient sur la rive et en conversation avec l'équipage, composé de vingt hommes.

Les deux tiers de l'équipage furent tués ou blessés. Les autres furent évacués dans les hôpitaux les plus proches.

Un moulin a été détruit et les ouvriers qui y travaillaient sont tous blessés. Dix maisons se sont effondrées. Un vapeur qui renfermait plusieurs barques a été mis en pièces.

Au total, on compte que deux cents personnes ont été tuées ou blessées, et les dégâts sont estimés à cent mille dollars.

L'affaire des chemins de fer du Sud

Une protestation de M. Magnier

Le Figaro publie la lettre suivante que lui adresse M. Edmond Magnier, sénateur du Var, rédacteur en chef de l'Économiste :

« Il est temps de détruire une cabotage... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

« Le conseil municipal de Metz vient de refuser à l'association des dames parisiennes l'autorisation qu'elle sollicitait, de donner une fête patriotique dans le jardin botanique appartenant à la faculté... »

La messe a été chantée. A l'offertoire et pendant l'élévation, les tambours et clairons ont battu et sonné aux champs.

A 11 heures 45, la compagnie regagnait l'hôtel, pour prendre les couronnes et les sapeurs-tambour battant, se sont rendus au cimetière. Comme chaque année, des couronnes ont été déposées sur les tombes des deux anciens commandants de la compagnie, et sur celles des sapeurs-tambour.

Le banquet. — A deux heures et demie les tambours de la compagnie battent le rappel autour de la place, appelant les invités.

Trois heures, le banquet commence dans la salle des fêtes de l'hôtel.

Partout de la verdure, des fleurs, aux murailles des trophées d'armes, des drapeaux retenus par des boules, au fond la table d'honneur, réservée aux officiers et aux invités, trois tables parallèles s'étendent sur toute la longueur de la salle; là, prennent place les différentes escouades de la compagnie.

L'aspect de la salle est des plus charmants et dénote beaucoup de goût de la part des organisateurs. Les convives sont au nombre de 164. M. Milbeo, adjoint au maire, préside, ayant à sa droite M. Castel, capitaine du corps des sapeurs-pompiers de Roubaix, et à sa gauche M. Fankomme, capitaine du corps des sapeurs-pompiers de Wervicq; Kozul, directeur de la grande Harmonie; Vanacker, lieutenant-ingénieur en chef, L. Flamman, ex sergent retraité du corps des sapeurs-pompiers de Paris, et Mullier, lieutenant à Wervicq.

A la gauche du président se trouvent M. Thomas Boag, capitaine commandant de l'ordre de la brigade des Croix; Catel, président de la section de Roubaix; Raikem, capitaine commandant le corps des sapeurs-pompiers de Courtrai; Roger, capitaine commandant à Croix; Peys, docteur chirurgien major de Courtrai; Fourrier, capitaine, membre de la commission de la grande Harmonie; Schiller, membre du comité de la grande Harmonie; Jovenaux, lieutenant du corps des sapeurs-pompiers de Croix; Achille Lepers, sergent-officier, adjoint au maire.

M. Stienne, Carpentier, Gaudin, Guille, Wicard, Dede, Vandepote, Penant, Thérin, Durville, Vanmullen, conseillers municipaux, assistent au banquet.

Au champagne, M. Castel, au nom de M. le commandant Hubert, prend la parole pour remercier les invités pour leur présence et féliciter les nouveaux promus. Il remercie également la municipalité de sa sollicitude pour le corps des sapeurs-pompiers, et adresse ses meilleurs compliments à M. Gatteau, directeur de la grande Harmonie; à M. Kozul, directeur, et à tous les membres de la grande Harmonie, dont le concours est si précieux.

M. Castel remercie aussi la presse et les autorités et aux invités, en l'honneur de qui il propose de porter un toast.

Après ce toast, M. Hervé Milbeo, au nom du Conseil municipal, remercie le corps des sapeurs-pompiers et le Maire de l'honneur qui lui est fait de présider ce banquet. Il termine en adressant ses vœux aux sapeurs.

Un Vival est chanté en l'honneur de MM. Milbeo et Castel. Ce dernier propose alors un autre vival en l'honneur des délégations belges.

M. le capitaine Hubert, prend la parole pour lire un télégramme adressé au maire de Roubaix, par le corps des sapeurs-pompiers de Paris, qui fait ainsi parvenir ses souhaits.

M. Raikem, capitaine commandant la compagnie de Courtrai, prend ensuite la parole. Il remercie M. le capitaine Castel et déplore l'indisposition de M. le commandant Hubert. Il remercie la France de l'hospitalité qu'elle donne à des milliers de Belges forcés de s'expatrier, rend hommage à la presse et propose un vival en l'honneur de commandant Hubert et de ses officiers.

Des discours sont très applaudis. M. Roger, au nom de la compagnie de Croix, adresse ses remerciements à M. le commandant Hubert, et fait l'éloge de son corps des sapeurs-pompiers.

« Sauvez ou périr ! »

Ces dernières paroles sont vivement applaudies. Un concert improvisé a clôturé le banquet, qui a pris fin à 11 heures 1/2.

Le banquet a été très animé et le lieu et s'est prolongé très avant dans la nuit.

Société française de secours aux blessés militaires

M. le capitaine Hubert, prend la parole pour remercier les invités pour leur présence et féliciter les nouveaux promus. Il remercie également la municipalité de sa sollicitude pour le corps des sapeurs-pompiers, et adresse ses meilleurs compliments à M. Gatteau, directeur de la grande Harmonie; à M. Kozul, directeur, et à tous les membres de la grande Harmonie, dont le concours est si précieux.

M. Castel remercie aussi la presse et les autorités et aux invités, en l'honneur de qui il propose de porter un toast.

Après ce toast, M. Hervé Milbeo, au nom du Conseil municipal, remercie le corps des sapeurs-pompiers et le Maire de l'honneur qui lui est fait de présider ce banquet. Il termine en adressant ses vœux aux sapeurs.

Un Vival est chanté en l'honneur de MM. Milbeo et Castel. Ce dernier propose alors un autre vival en l'honneur des délégations belges.

M. le capitaine Hubert, prend la parole pour lire un télégramme adressé au maire de Roubaix, par le corps des sapeurs-pompiers de Paris, qui fait ainsi parvenir ses souhaits.

M. Raikem, capitaine commandant la compagnie de Courtrai, prend ensuite la parole. Il remercie M. le capitaine Castel et déplore l'indisposition de M. le commandant Hubert. Il remercie la France de l'hospitalité qu'elle donne à des milliers de Belges forcés de s'expatrier, rend hommage à la presse et propose un vival en l'honneur de commandant Hubert et de ses officiers.

Des discours sont très applaudis. M. Roger, au nom de la compagnie de Croix, adresse ses remerciements à M. le commandant Hubert, et fait l'éloge de son corps des sapeurs-pompiers.

« Sauvez ou périr ! »

Ces dernières paroles sont vivement applaudies. Un concert improvisé a clôturé le banquet, qui a pris fin à 11 heures 1/2.

Le banquet a été très animé et le lieu et s'est prolongé très avant dans la nuit.

Société française de secours aux blessés militaires

M. le capitaine Hubert, prend la parole pour remercier les invités pour leur présence et féliciter les nouveaux promus. Il remercie également la municipalité de sa sollicitude pour le corps des sapeurs-pompiers, et adresse ses meilleurs compliments à M. Gatteau, directeur de la grande Harmonie; à M. Kozul, directeur, et à tous les membres de la grande Harmonie, dont le concours est si précieux.

M. Castel remercie aussi la presse et les autorités et aux invités, en l'honneur de qui il propose de porter un toast.

Après ce toast, M. Hervé Milbeo, au nom du Conseil municipal, remercie le corps des sapeurs-pompiers et le Maire de l'honneur qui lui est fait de présider ce banquet. Il termine en adressant ses vœux aux sapeurs.

Un Vival est chanté en l'honneur de MM. Milbeo et Castel. Ce dernier propose alors un autre vival en l'honneur des délégations belges.

M. le capitaine Hubert, prend la parole pour lire un télégramme adressé au maire de Roubaix, par le corps des sapeurs-pompiers de Paris, qui fait ainsi parvenir ses souhaits.

M. Raikem, capitaine commandant la compagnie de Courtrai, prend ensuite la parole. Il remercie M. le capitaine Castel et déplore l'indisposition de M. le commandant Hubert. Il remercie la France de l'hospitalité qu'elle donne à des milliers de Belges forcés de s'expatrier, rend hommage à la presse et propose un vival en l'honneur de commandant Hubert et de ses officiers.

Des discours sont très applaudis. M. Roger, au nom de la compagnie de Croix, adresse ses remerciements à M. le commandant Hubert, et fait l'éloge de son corps des sapeurs-pompiers.

« Sauvez ou périr ! »

Ces dernières paroles sont vivement applaudies. Un concert improvisé a clôturé le banquet, qui a pris fin à 11 heures 1/2.

Le banquet a été très animé et le lieu et s'est prolongé très avant dans la nuit.

Société française de secours aux blessés militaires

M. le capitaine Hubert, prend la parole pour remercier les invités pour leur présence et féliciter les nouveaux promus. Il remercie également la municipalité de sa sollicitude pour le corps des sapeurs-pompiers, et adresse ses meilleurs compliments à M. Gatteau, directeur de la grande Harmonie; à M. Kozul, directeur, et à tous les membres de la grande Harmonie, dont le concours est si précieux.

M. Castel remercie aussi la presse et les autorités et aux invités, en l'honneur de qui il propose de porter un toast.

Après ce toast, M. Hervé Milbeo, au nom du Conseil municipal, remercie le corps des sapeurs-pompiers et le Maire de l'honneur qui lui est fait de présider ce banquet. Il termine en adressant ses vœux aux sapeurs.

Un Vival est chanté en l'honneur de MM. Milbeo et Castel. Ce dernier propose alors un autre vival en l'honneur des délégations belges.

M. le capitaine Hubert, prend la parole pour lire un télégramme adressé au maire de Roubaix, par le corps des sapeurs-pompiers de Paris, qui fait ainsi parvenir ses souhaits.

M. Raikem, capitaine commandant la compagnie de Courtrai, prend ensuite la parole. Il remercie M. le capitaine Castel et déplore l'indisposition de M. le commandant Hubert. Il remercie la France de l'hospitalité qu'elle donne à des milliers de Belges forcés de s'expatrier, rend hommage à la presse et propose un vival en l'honneur de commandant Hubert et de ses officiers.

Des discours sont très applaudis. M. Roger, au nom de la compagnie de Croix, adresse ses remerciements à M. le commandant Hubert, et fait l'éloge de son corps des sapeurs-pompiers.

« Sauvez ou périr ! »

Ces dernières paroles sont vivement applaudies. Un concert improvisé a clôturé le banquet, qui a pris fin à 11 heures 1/2.

Le banquet a été très animé et le lieu et s'est prolongé très avant dans la nuit.

Société française de secours aux blessés militaires

M. le capitaine Hubert, prend la parole pour remercier les invités pour leur présence et féliciter les nouveaux promus. Il remercie également la municipalité de sa sollicitude pour le corps des sapeurs-pompiers, et adresse ses meilleurs compliments à M. Gatteau, directeur de la grande Harmonie; à M. Kozul, directeur, et à tous les membres de la grande Harmonie, dont le concours est si précieux.

M. Castel remercie aussi la presse et les autorités et aux invités, en l'honneur de qui il propose de porter un toast.

Après ce toast, M. Hervé Milbeo, au nom du Conseil municipal, remercie le corps des sapeurs-pompiers et le Maire de l'honneur qui lui est fait de présider ce banquet. Il termine en adressant ses vœux aux sapeurs.

Un Vival est chanté en l'honneur de MM. Milbeo et Castel. Ce dernier propose alors un autre vival en l'honneur des délégations belges.

Arrestation d'un voleur. — Dans la soirée de dimanche, trois consommateurs, dont un isolé, se promenaient dans le jardin de la Requette. Profitant de l'absence momentanée de l'occupant de la maison, et de ce que les deux autres personnes causaient entre elles, le troisième client s'approcha de la porte, ouvrit le tiroir, et après avoir emporté d'une pièce de cinq francs, quitta l'établissement. Mais ce voleur n'avait pas été sans être remarqué par les deux autres personnes présentes, qui ont aussitôt prévenu M. Crétout. Celui-ci a porté plainte, lundi matin, à M. Yillon, commissaire de police, qui a fait arrêter le voleur à son domicile. C'est un homme de 34 ans, Henri Maret, rattacheur, rue des Champs. Il proteste de son innocence.

Un mari qui veut tuer sa femme. — Depuis un certain temps, un journalier de la rue de Lannoy, Jean-Baptiste Deldalle, âgé de 34 ans, vit séparé de sa femme. Cette dernière habite, depuis la séparation, chez ses parents, rue du Tilleul.

Deldalle, on ne sait trop dans quel but, s'est présenté, dimanche, à cinq heures du soir, chez ses beaux-parents, où il a fait un tapage infernal, disant qu'il voulait tuer sa femme.

Ses beaux-parents, M. et F. Meunier, l'ont alors saisi et conduit au dépôt de 6^e arrondissement. Là, Deldalle a été interrogé par M. Squivère, commissaire de police, qui lui fait fouiller par des agents. Il a été trouvé porteur d'un revolver chargé de six balles; de plus, il était en possession de seize cartouches. Son arrestation a été maintenue.

Un accident, rue d'Alger. — Un accident assez grave s'est produit, dimanche soir, rue d'Alger, M. Charles Meyer, âgé de 43 ans, habitant rue Saint-Eloi, s'est précipité l'arrière du bras droit en nettoyant des carreaux en vitres, dont l'un s'est brisé. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Proust, Meyer a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Une rixe, rue Montgoulier. — Une enquête est ouverte par M. Squivère, commissaire de police, au sujet d'une rixe qui a eu lieu, le soir du 27, à la rue Montgoulier. Des ouvriers briquetiers s'étaient pris de querelle, l'un d'eux a été atteint et assez gravement blessé au front par une brique qui avait été lancée par un des combattants, à la suite de laquelle les deux autres voisins.

Ajoutons que dans le quartier, il n'était question de rien moins qu'un assassinat. Un meurtre, tout se borne à ce que l'on vient de lire.

Meurtres faits. — La police a procédé hier soir, à l'arrestation d'un journalier de Saint-Louis, Guillaume Messier, âgé de 21 ans, ex-pris du territoire français.

Un ouvrier maçon, Napoléon Bouchard, âgé de 23 ans, habitant rue du Moulin, a été arrêté, samedi, à onze heures du soir, près de plusieurs carreaux de vitres, rue de Soubise, pour avoir volé et écroué au soir.

Deux hommes ivres, les frères Lévy et Désiré Lévy, habitant rue d'Alger, ont été arrêtés, samedi, à onze heures du soir, pour avoir été trouvés en possession de plusieurs cartouches qui passaient devant chez eux. Un agent, les ayant levés à terre, fut à son tour insulté par eux. Les deux frères ont été écroués au soir.

Lannoy. — Une fête du travail. — Hier soir, la ville de Lannoy célébrait la fête du travail. Le maire avait reçu de la Préfecture avis que des médailles d'honneur étaient décernées à deux de nos concitoyens, qui ont rendu de grands services à la ville.

Les nouveaux décorés sont MM. Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois, tous deux employés depuis 21 ans chez MM. Edmond et Paul Bétrémieux aîné fils.

M. Paul Bétrémieux a accompagné à Lille les deux médailles. Il lui a remis son diplôme de citoyen et lui a remis un diplôme de citoyen et lui a remis un diplôme de citoyen.

A la suite du Petit Lannoy, M. Edmond Bétrémieux, accompagné de ses fils et neveux, chargés de splendides bouquets, et de son fils, M. Charles Bétrémieux, ont fait un tour de ville, attendant l'arrivée du train. Après les souhaits des familles, enfants et petits enfants, un cortège composé de 250 personnes s'est formé pour se rendre à Lannoy.

Les enfants, portant des bouquets, ont fait la marche, puis venant M. Bétrémieux, conduisant MM. Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois, les familles, les amis et les ouvriers.

Une réception a eu lieu chez M. Bétrémieux-Pajot qui a prononcé l'allocution. Messieurs, le gouvernement de la République vient de décorer une médaille d'honneur à Carlos Bourgeois et à Charles Bourgeois, deux braves et dignes collaborateurs de notre établissement.

Cette médaille d'honneur est encore un honneur de notre établissement.

« Elle est un brevet d'honneur que Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois ont mérité par leur dévouement et leur travail pour le bien de notre établissement. Messieurs, prouvez que le gouvernement républicain s'intéresse beaucoup à la classe si digne des bons travailleurs, laquelle peut compter sur toute sa sollicitude.

« Elle est un brevet d'honneur que Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois ont mérité par leur dévouement et leur travail pour le bien de notre établissement. Messieurs, prouvez que le gouvernement républicain s'intéresse beaucoup à la classe si digne des bons travailleurs, laquelle peut compter sur toute sa sollicitude.

« Elle est un brevet d'honneur que Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois ont mérité par leur dévouement et leur travail pour le bien de notre établissement. Messieurs, prouvez que le gouvernement républicain s'intéresse beaucoup à la classe si digne des bons travailleurs, laquelle peut compter sur toute sa sollicitude.

« Elle est un brevet d'honneur que Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois ont mérité par leur dévouement et leur travail pour le bien de notre établissement. Messieurs, prouvez que le gouvernement républicain s'intéresse beaucoup à la classe si digne des bons travailleurs, laquelle peut compter sur toute sa sollicitude.

« Elle est un brevet d'honneur que Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois ont mérité par leur dévouement et leur travail pour le bien de notre établissement. Messieurs, prouvez que le gouvernement républicain s'intéresse beaucoup à la classe si digne des bons travailleurs, laquelle peut compter sur toute sa sollicitude.

« Elle est un brevet d'honneur que Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois ont mérité par leur dévouement et leur travail pour le bien de notre établissement. Messieurs, prouvez que le gouvernement républicain s'intéresse beaucoup à la classe si digne des bons travailleurs, laquelle peut compter sur toute sa sollicitude.

« Elle est un brevet d'honneur que Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois ont mérité par leur dévouement et leur travail pour le bien de notre établissement. Messieurs, prouvez que le gouvernement républicain s'intéresse beaucoup à la classe si digne des bons travailleurs, laquelle peut compter sur toute sa sollicitude.

« Elle est un brevet d'honneur que Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois ont mérité par leur dévouement et leur travail pour le bien de notre établissement. Messieurs, prouvez que le gouvernement républicain s'intéresse beaucoup à la classe si digne des bons travailleurs, laquelle peut compter sur toute sa sollicitude.

« Elle est un brevet d'honneur que Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois ont mérité par leur dévouement et leur travail pour le bien de notre établissement. Messieurs, prouvez que le gouvernement républicain s'intéresse beaucoup à la classe si digne des bons travailleurs, laquelle peut compter sur toute sa sollicitude.

« Elle est un brevet d'honneur que Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois ont mérité par leur dévouement et leur travail pour le bien de notre établissement. Messieurs, prouvez que le gouvernement républicain s'intéresse beaucoup à la classe si digne des bons travailleurs, laquelle peut compter sur toute sa sollicitude.

« Elle est un brevet d'honneur que Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois ont mérité par leur dévouement et leur travail pour le bien de notre établissement. Messieurs, prouvez que le gouvernement républicain s'intéresse beaucoup à la classe si digne des bons travailleurs, laquelle peut compter sur toute sa sollicitude.

« Elle est un brevet d'honneur que Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois ont mérité par leur dévouement et leur travail pour le bien de notre établissement. Messieurs, prouvez que le gouvernement républicain s'intéresse beaucoup à la classe si digne des bons travailleurs, laquelle peut compter sur toute sa sollicitude.

« Elle est un brevet d'honneur que Carlos Bourgeois et Charles Bourgeois ont mérité par leur dévouement et leur travail pour le bien de notre établissement